

Bulletin résidents-familles

Dans ce numéro :

Mot de la directrice générale	1
Les résidents profitent de l'été	1
Commissaire local aux plaintes	1
Mot du Comité des usagers	2
Nomination au prix d'excellence	2
Prévention de la maltraitance	2
Travaux au CHSLD St-Georges	2



Mot de la directrice générale



Les résidents profitent de l'été

Madame, Monsieur,

J'espère que l'été aura été bénéfique et vous aura permis de prendre soin de vous. Voici venu le moment de la rentrée, période de l'année où la plupart d'entre nous revenons à nos activités quotidiennes courantes. Dans nos établissements, plusieurs activités ont progressivement repris et de manière adaptée : les admissions dans des zones tampons, les visites des familles et des proches aidants pour le plus grand bonheur des résidents, l'utilisation des salles à manger et les activités de loisirs en petits groupes. L'automne sera ponctué d'une grande vigilance et nous nous préparons bien sûr à une éventuelle deuxième vague de COVID-19. Depuis le début de juillet, nous effectuons le dépistage systématique des employés. Nous sommes de plus extrêmement vigilant sur le lavage des mains, le port du masque et des autres équipements de protection, les désinfections de surfaces et d'équipements et sur tous les gestes qui sont requis afin de prévenir la propagation du virus. Nous relèverons ensemble les grands défis de l'automne avec détermination et grâce à notre travail d'équipe hors du commun. Nous poursuivrons également nos objectifs organisationnels pour l'année 2020, afin que tous ensemble nous puissions atteindre les cibles visées en matière de prévention des infections, de stabilisation des équipes et de qualité du milieu de vie.

Diane Gauthier
Directrice générale par intérim

Depuis le début de la pandémie, nos intervenants en loisirs font preuve d'une créativité inépuisable afin de revoir complètement les façons de faire. En effet, malgré certaines mesures de déconfinement permises depuis juin dernier par la santé publique et le ministère, on ne peut parler de retour à la normale. Les activités organisées pour les résidents doivent donc se faire par petits groupes, respecter la distance physique minimale de deux mètres entre les résidents qui doivent porter le masque et se laver souvent les mains. Les intervenants qui portent eux-mêmes les équipements de protection individuelle doivent donc s'assurer du respect de toutes ces mesures. Malgré tout, cela ne nous a pas empêchés d'offrir le plus possible les activités extérieures pour permettre aux résidents de profiter de nos belles terrasses aménagées pour eux. C'est ainsi qu'au Centre Le Royer, toutes les occasions sont bonnes pour amener les résidents manger sur la terrasse, soit en activité "Pique-nique" ou "Resto chez vous" ou bien lors de collations spéciales comme celle "Milk Shake aux fraises". Nous avons aussi reçu la visite d'un chansonnier et tenu des Cafés-terrasses et des Promenades-détente en après-midi dès que la température était clémente. Du côté du

CHSLD St-Georges, nos petits cochons d'Inde prennent l'air dans notre enclos au jardin, des collations spéciales très estivales telles que "Melon d'eau et limonade" ont été servies aux résidents lors d'après-midis ensoleillés, et des soupers-restos ont eu lieu certains soirs sur la terrasse. Plusieurs spectacles ont été organisés à l'extérieur pour des petits groupes successifs de quinze résidents, ou même à un grand groupe de trente résidents, toujours à bonne distance. Des chansonniers, un quatuor jazz et même un collectif d'artistes de cirque ont offert des performances de grande qualité, pour le plus grand plaisir des résidents! De plus, les équipes d'animation-loisirs des deux établissements ont pu recruter au total quatre étudiants afin d'augmenter l'offre de service pour toute la période de l'été.

Muriel Frénois
Chef des services de réadaptation

Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services au Groupe Roy Santé est M. Denis Chaput.



Pour le rejoindre:

CHSLD St-Georges:

514 849-1357, poste 2555

Centre Le Royer:

514 493-9397, poste 3120

Bulletin résidents-familles

Mot du Comité des usagers

Le Comité des usagers du Groupe Roy Santé n'a jamais cessé ses activités depuis la pandémie de COVID-19, grâce aux activités des deux Comités de résidents. Parce que les résidents et leurs proches ont été durement touchés et qu'il est important de les soutenir, particulièrement pendant une période d'urgence sanitaire, nous avons modifié nos façons d'agir afin de protéger les personnes les plus vulnérables tout en continuant à offrir nos services et notre appui. Pour ce faire, nous avons privilégié les suivis téléphoniques et par courriel pour entretenir les liens et soulager la détresse engendrée par le confinement. La pandémie de COVID-19 qui a secoué la planète nous a permis de réaliser collectivement la fragilité des résidents et notre impuissance devant un ennemi aussi dévastateur. En même temps, nous avons découvert la résilience, la détermination et le grand cœur du personnel, des bénévoles, des résidents et de leurs proches qui se sont serrés les coudes pour réduire les impacts de cet ennemi qui nous était inconnu avant le mois de mars 2020. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont courageusement soutenu les équipes de soins, les résidents et leurs proches pendant cette période extrêmement pénible. Pour tout commentaire ou question, n'hésitez pas à nous contacter au CHSLD St-Georges au 514-849-1357, poste 2109 ou comiteresidentsstgeorges@outlook.com ou au Centre Le Royer au 514-493-9397, poste 3223.

Francine Clouâtre
Présidente du Comité des usagers

Nomination aux prix d'excellence

À chaque deux ans, le ministère de la Santé et des Services sociaux appelle des candidatures pour les prix d'Excellence du réseau de la santé et des services sociaux. Pour l'édition 2020, le Groupe Roy Santé a soumis le projet Des stations visuelles pour voir loin dans la catégorie "Valorisation et mobilisation des ressources humaines". Le Groupe Roy Santé a implanté des stations visuelles dans toutes les unités de vie et secteurs d'activités. Ces tableaux ont été mis sur pied avec l'implication du personnel, afin de répondre à leur besoin d'information, de communication, de planification et d'agilité. Ils sont un outil important du maintien de la qualité et de la sécurité des soins et services et nous en sommes très fiers. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que, malgré la pandémie, nous avons appris que nous sommes parmi les quatre finalistes nationaux alors que 92 candidatures avaient été transmises. Nous vous informerons de la suite de cette belle reconnaissance de l'engagement du personnel envers l'amélioration continue !

Anne-Marie Cyr, coordonnatrice
à la gestion de la qualité

Prévention de la maltraitance

Avec toutes les publications médiatiques concernant les soins aux aînés durant la période de pandémie, la direction tient à vous rappeler que le Groupe Roy Santé a une politique de

prévention de la maltraitance, de l'abus ou de la négligence envers les résidents. Les employés, bénévoles, gestionnaires, partenaires, résidents et visiteurs doivent prendre les moyens nécessaires pour prévenir et éviter tout comportement contrevenant au bien-être et au respect des résidents. Il est de la responsabilité de tous d'être à l'affût des indices de vulnérabilité et de maltraitance. Un signalement doit alors être effectué dans les plus brefs délais à un gestionnaire. Le Groupe Roy Santé s'engage à prendre toutes les mesures requises pour assurer la confidentialité des renseignements. Aucune mesure de représailles ne peut être exercée contre une personne ayant fait un signalement de bonne foi. Vous pouvez communiquer avec Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie, pour toute question relative à la prévention de la maltraitance.

Anne-Marie Cyr, coordonnatrice
à la gestion de la qualité

Travaux au CHSLD St-Georges

Des travaux débuteront bientôt au CHSLD St-Georges. Le projet vise l'amélioration de la ventilation dans l'établissement. Lorsque les travaux des unités du RC, 1er, 2e et 3e seront complétés, la distribution de la ventilation sera plus adéquate. Malgré la nécessité de ces travaux, la vigilance, la rigueur, le souci du bien-être et de la sécurité des résidents demeurent notre priorité. Par conséquent, soyez assurés qu'en ce temps de pandémie, nous veillerons à une application et une vigie minutieuse de toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections.

Judith Lafortune, conseillère de la
gestion des risques et prévention
des infections